

École de l'Étincelle

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école De l'Étincelle définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

Gestion personnalisée au service de la réussite
Maximiser l'utilisation d'outils de suivi et de monitoring des résultats.

Implantation d'un modèle de gestion de proximité
Adapter la culture organisationnelle aux enjeux liés à la réussite des élèves.

Parents, personnel et partenaires
Accroître la confiance envers l'immense potentiel du Centre de services scolaire de Montréal

Vision et valeurs : valeurs

Les valeurs du CSSDM sont **l'audace**, **la bienveillance**, **l'efficacité** et **l'engagement**.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'école de l'Étincelle se situe dans le quartier du Mile-End. Les élèves proviennent des quatre coins du territoire du CSSDM. Presque tous les élèves de l'école sont voyagés en berline. L'indice de défavorisation des familles est élevé. Le bâtiment est vieillissant et ses nombreux étages sont souvent un enjeu pour les élèves. Un déménagement est prévu dans une nouvelle école dans quelques années.

Les résultats d'un sondage aux parents, révèlent les constats suivants :

- 53% des parents ne bénéficient pas d'un réseau d'entraide avec leur famille ou amis.
- 43% des parents estiment que la réussite scolaire de leur enfant passe d'abord par le développement de l'autonomie.
- 30% des parents estiment que la réussite scolaire de leur enfant passe par le développement de la communication.
- 25% des parents estiment que la réussite scolaire de leur enfant passe d'abord par l'atteinte des objectifs dans le plan d'intervention.
- 89% des parents estiment qu'il est facile de communiquer avec les intervenants de l'école.
- 87% des parents nous disent qu'ils ne fréquentent pas d'organismes communautaires.
- 98% des parents prendront une heure ou moins pour se rendre à l'école.

Portrait sociolinguistique des élèves :

Lieu de naissance	Langue maternelle
Québec : 78,1%	Français: 53,5%
Algérie: 4,4%	Arabe: 13,2%
États-Unis: 3,5%	Espagnol: 5,3%
France: 1,8%	Anglais: 4,4%
Autres: 12,2%	Bengali: 4,4%
	Russe: 4,4%
	Autres: 14,8%

Nos principaux partenaires:

- Gymno Montréal
- La fondation pour les élèves de Montréal
- Le centre communautaire Hochelaga
- Les CIUSS de l'île de Montréal, Autisme Montréal
- Les commerçants du quartier
- L'Université de Montréal
- L'UQAM
-

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

L'école de l'Étincelle a le mandat d'accueillir des élèves diagnostiqués TSA, du préscolaire et du primaire avec déficience intellectuelle moyenne à sévère associée ou des élèves qui ont seulement un diagnostic TSA et qui présentent des manifestations comportementales ou des atteintes à leur autonomie, suffisamment importantes pour constituer une contrainte excessive en point de service TSA dans une école régulière.

L'école accueille 125 élèves. Deux classes satellites se retrouvent à l'école Lambert-Closse. De plus, deux classes accueillent les élèves avec un plus grand défi à leur autonomie et une classe motrice est expérimentée depuis 2022.

Les programmes du PRÉCOLAIRE, PFEQ, PFEQ-modifié et CAPS sont offerts. Vingt-six titulaires travaillent de concert avec deux enseignants ressource et 7 spécialistes. Une quarantaine de TES accompagnent les élèves, en plus d'une dizaine de préposés, une orthophoniste, une ergothérapeute et une psychologue. Toutes les classes offrent une structure d'inspiration TEACCH pour assurer un environnement scolaire répondant aux besoins des élèves autistes.

92% des élèves présentent des difficultés langagières sévères ou entraînant des impacts fonctionnels sévères qui nécessitent un outil de soutien à la communication dans leurs activités quotidiennes. Au niveau de l'autonomie de base, 72% des élèves ont besoin de soutien ou sont non autonomes au niveau de l'habillement. 46% ont besoin de soutien ou sont non autonomes au niveau de l'alimentation. 55% ont besoin de soutien ou sont non autonomes au niveau de la propreté.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

- L'équipe des professionnels.
- La communication (parents-école, invitation des parents aux rencontres cliniques et régulière, disponibilité du personnel pour répondre aux questionnements des parents). - Le quartier est vivant.
- Grilles de cotation, utilisation et développement d'outils d'évaluation.
- On suit le rythme des élèves.
- Toujours à la recherche de la fonction du comportement.
- Les nombreuses salles de jeux, d'apaisement, vestibulaire, etc.
- Sentiment d'appartenance de l'équipe.
- Travail avec plusieurs partenaires (CLSC, CRDI, etc.).
- Ratio intervenants/classe.
- Plan d'intervention et fiche de prévention active pour tous les élèves.

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- Le transport scolaire (durée du trajet et cohabitation des élèves).
- Les organismes de notre quartier ne desservent pas les parents qui proviennent des quartiers voisins.
- Isolement social vécu par les familles.
- L'absence de service de garde à l'école.
- Les remplacements du personnel.
- La distance géographique entre l'école et les parents cause un défi d'implication.
- La disponibilité des parents est souvent un défi compte tenu de leur isolement social et du poids financier en lien avec les besoins de leur enfant handicapé.
- La grande particularité de la clientèle exige une expertise élevée des intervenants.
- De plus en plus de familles de l'accueil arrivent à l'école sans diagnostic clair pour leur enfant, sans service de la santé et des services sociaux, sans connaissance de tout ce qui pourrait leur être offert, alors qu'ils ont de grands besoins.
- Manque d'espace de décroisement.
- Il est complexe pour les parents de naviguer pour obtenir de l'information sur les programmes, les procédures, les subventions, les services offerts par le milieu de la santé et des services sociaux et le milieu scolaire.
- Les parents sentent le besoin de recevoir plus d'information sur les transitions et les parcours de formation offerts au secteur jeune.

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : Les atteintes au niveau de l'autonomie des élèves affectent leur capacité à s'impliquer dans leurs apprentissages.

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie et en numératie

Objectif : Augmenter la proportion d'élèves dans l'autonomie de leur vie scolaire de 54 % à 60 % d'ici juin 2027.